

COMPTE RENDU
RÉUNION COMLOG et TEMPS PARTAGÉ AVEC LE COMTRANS
5 OCTOBRE 2022 – 9H30 à 12H30

PRÉSENTS : JP-GUYOT (TELIFRAIS), P. LAUNAY (SOFRILOG), L. GRENIER (STEF), A. MINN (STG), D. DMITROVIC (STEF), P. DHUIT (STEF), S. BABY (DENJEAN), D. BRAZIER (FINANCIERE ST LOUIS), P. GILARD (FINANCIERE ST LOUIS), L. MALFETTES (STEF), S. HOGUET (SOFRILOG), S. LEFEBVRE (STEF – en visio), S. LE PRÉ (TELIFRAIS- en visio)

Assiste à la réunion : A. PAQUETTE (LA CHAINE LOGISTIQUE DU FROID), V. LASSERRE (LA CHAINE LOGISTIQUE DU FROID)

1. ACCUEIL, TOUR DE TABLE ET APPROBATION DU CR

A. PAQUETTE rappelle les règles de la concurrence qui régissent LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID, et fait approuver le compte-rendu du précédent ComLog qui s'est tenu le 29 mars 2022.

Un tour de table des participants est proposé afin que chacun se présente.

2. NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL « QUALITÉ »

A PAQUETTE rappelle l'historique du Groupe de travail « GBPH » - Guide de Bonnes Pratiques Hygiène Transport et Logistique dont les travaux se sont achevés en juin 2022.

Groupe de travail historique de l'association, celui-ci a œuvré pendant plus de 10 ans à la rédaction du guide, animant par la même occasion la communauté des experts du réseau. Souhaitant poursuivre cette animation, tout en répondant aux nouvelles exigences réglementaires de mai 2021 relatives à la « *food safety culture* », LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID a créé un nouveau groupe de travail intitulé « *Animons la culture de la sécurité des aliments !* » afin d'élargir les travaux et de donner de nouveaux objectifs aux experts du réseau.

S. LEFEBVRE explique la démarche : le groupe de travail lancé le 27 septembre 2022 a prévu de se réunir 3 fois par an sur une journée complète. Il comporte une 30ème de participants en présentiel ou en visio. Lors de la réunion de lancement, les sujets de préoccupation des adhérents ont été recensés puis hiérarchisés. Des trames de travail permettent aux participants de travailler en sous-groupe à la rédaction des contenus, avant d'entreprendre la présentation puis la validation de ceux-ci. La validation des fiches sera collégiale avant diffusion dans le réseau à tous les adhérents de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID, mis en forme dans une brochure dédiée intitulée « *ô froid !* »

S. LEFEBVRE complète en indiquant que quatre sujets techniques vont donner lieu à la rédaction de fiches de bonnes pratiques. De plus, 1 fiche questionnaire servira de support à l'équipe permanente pour interpeller l'administration sur un sujet spécifique à éclairer :

Fiche Pratique n°1	En lien avec la parution de la norme EN 13486, métrologie : méthode de vérification/étalonnage des thermomètres à sonde et enregistreurs
Fiche Pratique n°2	Modalités de prise de température : quels matériels (laser/à sonde) ? quels périmètres ? quels champs d'application ?
Fiche Pratique n°3	Refus abusifs / tolérance à la livraison : réglementation, comment mettre des réserves, quelles responsabilités des acteurs (chargeurs/transport), tolérance/produits, nature des produits surgelés
Fiche Pratique n°4	Process de congélation (statique et dynamique) : qualification et documentation
Question n°1	À la DGAI : Décongélation pendant le transport, y compris les responsabilités des chargeurs et transporteurs

L'objectif de ce groupe de travail est de produire régulièrement des conseils et bonnes pratiques aux entreprises adhérentes pour animer la culture de la sécurité des aliments au sein du réseau tout en offrant aux adhérents un espace pour faire remonter leurs questions du terrain.

3. GROUPE DE TRAVAIL « BONNES PRATIQUES DE MANUTENTION DE COLIS »

L. MALFETTES et S. HOGUET rebondissent sur la mise en place efficace de ce nouveau groupe de travail « qualité » pour demander au COMILOG de mettre en œuvre les travaux relatifs aux bonnes pratiques de manutention de colis dans une démarche de réduction des risques liés aux activités les plus fréquemment pratiquées en logistique.

L. MALFETTES rappelle que bien que de nombreuses solutions soient déployées au sein de nos entreprises pour lutter quotidiennement contre ces risques, l'administration porte à présent son attention sur « les risques résiduels » et donc qu'il est nécessaire pour la profession de poursuivre ses efforts en ce sens.

S. HOGUET explique au COMILOG qu'une 1ère réunion de travail avec les délégués de région a permis de lister les principales tâches identifiées et qu'il appartient à présent au COMILOG de prioriser les sujets et de les répartir entre les délégués de région afin que chaque région soit l'animatrice d'un sujet, bien qu'il soit évidemment prévu que toutes et tous puissent s'inscrire dans le groupe de travail de son choix puisque l'appel à participation sera national auprès de tous les adhérents.

Il est proposé un tour de table des participants afin que chacun donne son « top 3 » des tâches qui lui semblent prioritaires parmi la liste ci-dessous :

SUJETS	Nombre de sélection dans le top 3
Chargement-déchargement container	6
Réception palettes multi	0
Écrêtage palettes et rehausse	3
Réapprovisionnement picking	2
Prélèvement au picking	8
Mise en congélation / tunnel	1
Manutention palettes vides	7
Filmage manuel palettes	7
Cerclage manuel palettes	0
Co Packing	0
Étiquetage différenciation retardée	0
Démoulage	2

Par conséquent, sont retenus prioritaires et attribués par région, les sujets suivants :

SUJETS	Région animatrice / Leader
Chargement-déchargement container	Normandie - Pays de la Loire
Écrêtage palettes et réhausse	Bretagne
Prépa/Réapprovisionnement picking	Sud-Ouest
Manutention palettes vides	Rhône Alpes Sud Est
Filmage manuel palettes	Ile de France Nord Est

NB : Il est convenu que les délégués nationaux préviennent par téléphone les délégués régionaux absents afin que ceux-ci prennent connaissance de leurs nouvelles fonctions d'animateurs de groupe de travail, puis que LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID se rapproche d'eux pour l'organisation opérationnelle des travaux.

En effet, LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID va préparer un appel à participation national aux différents travaux retenus afin que tous les adhérents intéressés puissent s'y inscrire.

Il est convenu que les résultats des travaux devront être présentés au COMLOG de mars 2023 par chaque délégué de région (5/10 min par groupe).

4. ÉLECTRICITÉ : WEBINAIRE ET INFORMATIONS DIVERSES

A PAQUETTE rappelle le rôle d'information et de décryptages des enjeux de la profession au service des adhérents de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID. Pour y parvenir, tout au long de l'année un programme de webinaires thématiques est proposé aux adhérents.

Concernant le sujet de l'électricité, préoccupation centrale des entreprises de la logistique, 3 webinaires sont disponibles en *replay* sur le site internet de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID et un nouveau webinaire dédié au dispositif d'aide de l'état, dit aide ENERGO, se tiendra le lendemain du COMLOG :

REPLAY N° 1 disponible sur le site internet :

● WEBINAIRE

Enjeu économique : l'électricité !

Le marché de l'électricité en France, ses tarifs, sa fiscalité,
ses évolutions, la construction de votre facture, ...

Mieux comprendre pour mieux décider.

REPLAY N°2 disponible sur le site internet :

● WEBINAIRE

Coupures électriques pendant l'hiver 2022 - 2023 : quels impacts pour la logistique frigorifique?

- > Comment seront prises les décisions ?
- > Comment être protégé contre les coupures?

REPLAY N°3 disponible sur le site internet :

● WEBINAIRE

Aide financière de l'État : décryptage du dispositif d'aide visant à compenser la hausse du coût de l'électricité

- présentation du dispositif d'aide "électricité/gaz" dit Energo
- modalités d'accès, infos "Plan de résilience" et contacts

A PAQUETTE informe le COMLOG qu'une réflexion se tient actuellement au sein du Conseil d'Administration de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID quant à l'intérêt pour la profession de se doter, ou non, d'un nouvel indice du « coût moyen de l'électricité ». Il est précisé que les membres du conseil seront appelés à peser les avantages et les inconvénients de cette idée lors d'une réunion prochaine et que la profession sera informée de l'issue des réflexions et de la décision du conseil.

L. MALFETTES rappelle au COMLOG l'existence de plusieurs indices au sein de la profession, publiés par le cabinet TL&A permettant aux entreprises de répercuter plusieurs variations de coûts à leurs clients, un indice étant un rapport entre deux valeurs, 100 étant l'origine de l'indice. L'indice du coût de l'électricité (ICE) est une composante de l'indice immo. La question qui se pose à présent au Conseil d'Administration est : faut-il un indice supplémentaire en ajoutant celui du coût moyen de l'électricité ? Cet indice pourrait faciliter la répercussion de l'impact du coût de l'électricité auprès des clients.

La parole est donnée autour de la table afin de partager les avis des participants sur le sujet. Il est suggéré que le phénomène mondial que nous traversons est transitoire, et qu'il est attendu qu'un nouvel équilibre s'établissent, ouvrant vers un coût moyen du prix de l'électricité qui finira par être stable et identique pour tous. Les conclusions de la décision du CA sont attendus par tous.

5. ÉLECTRICITÉ : WEBINAIRE ET INFORMATIONS DIVERSES

Les délégués de région Logistique Bretagne tiennent à maintenir une tradition historique à leur territoire, en organisant une seconde réunion de région annuelle, dédiée aux logisticiens, en complément de la réunion de région collective déjà réalisée.

L'édition spéciale Bretagne-logistique se tiendra le **28/10/22, les inscriptions sont ouvertes.**

6. PROJET « FRIGO TOUR »

A PAQUETTE présente la genèse de l'idée du lancement d'un *Frigo tour*, née des constats et de la synergie créée avec l'AFT lors des réunions de région d'AVIGNON et d'AGEN, en particulier face aux projections démographiques conjuguées aux difficultés d'attractivité des métiers du transport et de la logistique frigorifiques.

L'idée générale du projet est exposée : un *village du froid*, composé d'un équipement frigorifique routier, d'outils de simulation 3D, et de lunettes de visualisation de film 360° réaliseront un tour de France partant du Nord de la France jusqu'au point final de l'étape à Lyon 2023 s'arrêtera dans 10 villes stratégiques afin d'aller à la rencontre d'un public cible (scolaires, demandeurs d'emploi...) pour promouvoir avec pédagogie et originalité les métiers du froid dans toute la richesse de ses gammes de métiers.

Acté au conseil d'administration de septembre 2022, les adhérents de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID seront sollicités pour participer aux étapes (10 étapes – 10 mercredis). Les adhérents seront appelés à tenir les stands métiers et ainsi faire la promotion des carrières et perspectives de notre filière du froid avec enthousiasme et conviction.

L. Malfettes complète en précisant qu'il sera important de sensibiliser les personnes qui tiendront les stands à la nécessité vitale pour nos entreprises de féminiser nos métiers et de faire passer le message aux jeunes filles et femmes qui se rendront sur l'événement que la filière n'est pas une filière masculine mais parfaitement propice à les accueillir en grand nombre. Cet enjeu relève de la survie de nos entreprises.

L'ordre du jour étant épuisé, le COMLOG s'achève sur l'arrivée des participants du COMTRANS pour partager 1H de temps commun afin d'aborder les sujets transverses.

L'annuaire des délégués de région logistique de La Chaîne Logistique du Froid :

Région	NOM Prénom du délégué	Mail	Téléphone
FRANCE	Laurent Malfettes	laurent.malfettes@stef.com	07 77 28 89 12
FRANCE	Sébastien HOGUET	Sebastien.hoguet@sofrilog.com	06 99 31 68 05
NERP	Franck FORGET	franck.forget@sofrilog.com	06 42 60 46 59
NERP	Charles VANAPPELGHEM	cvanappelghem@norfrigo.com	06 08 47 10 28
Bretagne	Sébastien PRIEUR	sebastien.prieur@stef.com	06 22 09 60 00
Bretagne	Antoine VISSET	avisset.frimor@gmail.com	06 95 15 77 73
NOPDL	Xavier LANGLET	xavier.langlet@stef.com	06 80 23 99 05
NOPDL	Philippe LAUNAY	philippe.launay@sofrilog.com	06 84 45 57 61
RASE	Dragan DMITROVIC	dragan.dmitrovic@stef.com	06 24 60 14 56
RASE	David PENTA	david.penta@gxo.com	06 83 95 24 86
SOCE	Philippe DHUIT	philippe.dhuit@stef.com	06 11 49 88 19
SOCE	Vincent FUSSAT	vincent.foussat@sofrilog.com	06 89 87 57 38

**COMPTE RENDU
TEMPS PARTAGÉ AVEC LE COMTRANS
5 OCTOBRE 2022 – 11H30 à 12H30**

1. NOUVELLE FORMULE DU STAGE LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID

Dans le respect de la décision du précédent COMLOG-COMTRANS, il a été convenu en mars 2022 d'élargir la formule de l'ancien stage USNEF pour l'adapter aux deux métiers, logistique et transport, et ainsi de créer une nouvelle formule de stage LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID.

Il est annoncé à tous la date de la prochaine session : **les 15 et 16 mars 2023**, comprenant 14 places maximum et pour un coût unitaire d'environ 1400€ HT pouvant être pris en charge pas les OPCO des entreprises et comprenant tous les frais (de formation, de bouche, d'hébergement) sauf les frais de déplacement jusqu'à et à Paris.

Ci-dessous le programme détaillé :

JOUR 1 :

- Présentation des métiers de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID, son rôle et ses missions
Par Valérie LASSERRE (Déléguée Générale)
- Techniques de production de froid / *Par Alain Georges (AG Consulting)*

Déjeuner

- Les applications du froid et les bonnes pratiques d'hygiène / *Par Sabine Devienne (Martin Brower)*

Pause

- Atelier divisé en deux groupes :
 - Les spécificités du bâtiment sous température dirigée / *Par Fabrice Fontana (Fontana Enginerie)*
 - Les spécificités des caisses frigorifiques / *Intervenant(s) à confirmer*

Dîner commun

JOUR 2 :

- Questions d'environnement > *Pollution, empreintes carbone et solutions techniques d'avenir* / *Par Armelle Perrier (STEF)*

Pause

- Atelier divisé en deux groupes :
 - Droit social – branche exploitations frigorifiques / *Par Me Mazon (Cabinet Aguera)*
 - Droit social – branche transport / *Par Philippe Munier (TLF)*

Déjeuner

- Santé Sécurité au Travail > *principaux risques, politique de prévention des accidents du travail* / *Intervenant(s) à confirmer*
- *Coûts et indices professionnels (transport et logistique) et le marché des énergies* » / *Par Laurent WALLE (Cabinet TL&A)*

Les participants sont appelés à s'exprimer librement quant au programme proposé et à l'intérêt qu'il suscite. De nombreuses entreprises présentes, aussi bien côté transport que logistique, saluent l'initiative, la qualité du programme et identifient d'ores et delà les collaborateurs qui pourraient y être inscrits !

Il est rappelé à tous que les places étant limitées à 12 personnes maximum, il est conseillé à ceux qui sont intéressés de s'y inscrire au plus tôt, dès que la communication leur sera envoyée. (Prévu courant octobre)

2. RÉUNIONS DE RÉGION 2023

L'ordre du jour appelle à la communication des dates des réunions de région 2023 :

- **Normandie-Pays de la Loire** : mercredi 22 février (+dîner la veille au soir)
- **Bretagne** : jeudi 23 février (+dîner la veille au soir)
- **Nord Est – Région parisienne** : mardi 14 mars (+dîner la veille au soir)
- **Rhône Alpes – Sud Est** : mercredi 29 mars (+dîner la veille au soir)
- **Sud-Ouest** : mercredi 24 mai (+dîner la veille au soir)

L'équipe permanente de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID va se rapprocher très prochainement des délégués de région afin de déterminer avec eux : **la thématique générale** des conférences 2023 qui se tiennent les après-midis des réunions, ainsi que la **ville et le lieu** souhaités pour chaque région.

Concernant les sujets, quelques idées sont proposées par les participants telles que : la SST, la digitalisation, la féminisation des métiers, la résilience climatique, les politiques publiques territoriales environnementale et d'aménagement du territoire, l'eau/sécheresse, ...

A PAQUETTE questionne enfin les participants sur un sujet communs qu'ils aimeraient aborder ensemble lors du prochain temps partagé COMLOG-COMTRANS en mars 2023. L. MALFETTES propose d'inviter TRANSEFRIGORROUTE France afin de parler de leurs travaux sur les départs inopinés des camions à quai, enjeu partagé par les deux métiers. L'idée est validée : dont acte.

La matinée s'achève sur un déjeuner collectif entre le COMLOG et le COMTRANS.

Toutes les réunions organisées par LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID, dans les bureaux ou à l'extérieur, se tiennent dans le cadre du strict respect des règles de la concurrence.

Ainsi, elles ne font aucun cas l'objet

- d'entente ou d'accord sur des prix ou des pratiques commerciales qui limiteraient l'accès du marché à d'autres acteurs
- de répartition du marché entre les participants aux réunions
- de toute discussion qui viendrait enfreindre les règles fixées par le livre IV du code du commerce, ou les articles 101 et 102 du traité du fonctionnement de l'Union européenne.

Les réunions organisées par LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID font l'objet d'un ordre du jour, d'une feuille de présence qui est émargée par tous les participants et d'un compte rendu écrit.

La signature de la feuille de présence vaut acceptation des règles ci-dessus.

Les organisateurs de réunions LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID qui se tiendraient en dehors de la présence d'un représentant de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID sont invités à respecter ces procédures et sont responsables de propos qui pourraient être tenus contrairement aux règles ci-dessus.

Tout participant à une réunion qui enfreindrait les règles ci-dessus sera invité à quitter immédiatement les locaux ou la réunion.